

344-45



FRANCE. — XVII^E SIÈCLE

INTERIEUR, COSTUMES D'APPARAT.

(PLANCHE DOUBLE.)

C'est à une tapisserie retraçant un souvenir historique que nous empruntons cette étude de la première partie du règne de Louis XIV. Exécutée à la manufacture des Gobelins, d'après les dessins de Lebrun, cette tapisserie représente le cardinal Chigi, neveu du pape Alexandre VII et son légat en France, venant à Fontainebleau, le 29 juillet 1664, donner satisfaction au roi, pour mettre un terme aux graves démêlés existant entre les deux pays depuis 1661, à la suite d'une insulte faite à Rome aux gens du duc de Créqui.

L'ambassadeur romain, chargé de faire cette pénible réparation, fut accueilli dans la capitale de la France avec des honneurs d'autant plus grands, que l'on voulait qu'ils fissent ressortir la satisfaction obtenue : « Il reçut « sous un dais les respects des cours supérieures, du corps de ville, du clergé ; il entra dans Paris au bruit du « canon, ayant le grand Condé à sa droite et le fils de ce prince à sa gauche, et vint dans cet appareil..... » (Voltaire, *Siècle de Louis XIV*, Anecdotes et particularités.)

L'audience d'un caractère si exceptionnel eut lieu dans la chambre à coucher du roi. Cette pièce, construite sous Charles IX, était restée à peu près sans décoration jusqu'au règne de Louis XIII qui la fit orner vers 1642 : le mobilier, les tentures figurant ici, sont de cette époque ; ce ne fut qu'en 1713 que Louis XIV fit agrandir, d'un tiers environ, cette chambre à coucher, et que tout y fut remanié et refait. (Jamin, *Fontainebleau*, 1838.)

En 1664, le roi de France avait vingt-six ans, « ce fut le bon temps, dit M. Quicherat, celui où Louis XIV, en s'amusant beaucoup, passe pour avoir rendu son royaume le plus heureux du monde. » Mazarin était mort, et l'édit de 1660 qui avait obligé à détacher des habits et des robes tant de galons et de fines dentelles, était déjà loin. Non-seulement on redonnait l'essor à l'industrie des dentelliers français, mais on faisait venir à Paris, on y établissait par centaines des dentellières de Flandre et de Venise. De cette année 1664, date l'institution des *justaucorps à brevet*, dont l'objet était, non de supprimer ou d'amoindrir le luxe, mais de le faire passer à l'état de

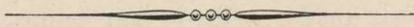
privilège, en interdisant aux particuliers les magnificences dont on ne pouvait se couvrir qu'en vertu d'un brevet, signé de la main du roi.

Le souverain, en pleine jeunesse et aimant le faste, eut naturellement une grande influence sur les nouveautés du costume ; elles consistèrent d'abord dans de simples modifications tendant à l'*efféminé*. Le corsage du pourpoint étant très-raccourci et ses manches presque supprimées, la chemise devint de plus en plus apparente. Le haut-de-chausses de Louis XIII se trouvait remplacé par un haut-de-chausses en forme de cotillon, que l'on fermait au-dessus des genoux avec des rubans : c'est la *rhingrave*, venue de Hollande, de Maestricht.

Avec ses coutures galonnées de dentelle étroite, le point coupé de son col rabattu, devenu *rabat*, ses dentelles de toute sorte, et les rubans à l'infini, en coques, en touffes, en ruches, de l'épaule aux souliers, ce costume de transition, datant de l'époque où le roi n'avait pas encore tiré l'épée, caractérise la première partie de son règne personnel. A ce moment Louis XIV ne portait pas encore de perruque ; son abondante chevelure était naturelle ; mais la majestueuse perruque, en *crinière de lion*, était déjà entrée dans l'usage. Le chapeau était orné de deux rangs de plumes ; on mettait une casaque par dessus le pourpoint, et sur cette casaque on passait le baudrier auquel pendait l'épée. (Ce baudrier est encore celui de nos suisses d'églises.) « Cette mode, dit Voltaire, devint « celle de toute l'Europe, excepté de l'Espagne et de la Pologne. On se piquait déjà presque partout d'imiter la « cour de Louis XIV. »

On voit dans le fond un riche cabinet en lapis et une cheminée en marbre qui, lors du remaniement, fut refaite en menuiserie. Le lampadaire est en argent. Le lit à baldaquin est de même caractère que celui provenant de la chambre du maréchal d'Effiat, qui se trouve au musée de Cluny, dont les rideaux, pentes, courtines et le plafond sont en velours ciselé de Gênes, alternant avec des soieries brodées en relief, et que celui de la chambre dite du cardinal, du même château, en damas rouge et galons d'or.

(*Tapiserie de haute lisse : laine, soie et argent, faisant partie de la suite de quatorze pièces composant l'histoire du roi (Dépôt du mobilier national). Elle a été exposée par l'Union centrale en 1874.*)





FRANCE XVIITH CENTY

FRANCE XVII^E SIECLE

FRANKREICH XVII^{TES} JAHR^T

Durin lith.



IMP. FIRMIN DIDOT et C^o PARIS